

"Et si je rate mon bac ?" Les solutions des recalés

Paris, 3 juil. 2017 (AFP) -

"Le bac c'est de l'eau": l'expression a fleuri sur les réseaux sociaux pour transmettre l'idée que l'examen n'était qu'une formalité. Mais chaque année connaît son lot de recalés, et si le redoublement n'est pas obligatoire, il reste fortement conseillé.

Ils ont tellement entendu que tout le monde avait son bac que de nombreux lycéens s'en sont fait un mot d'ordre. Pourtant à deux jours des résultats, les certitudes vacillent: "le bac c'est de l'eau j'me suis noyée", "le bac ce sera de l'eau quand je l'aurai eu le 5 juillet", peut-on par exemple lire sur twitter.

Mercredi, les quelque 720.000 candidats de la session 2017 sauront s'ils l'ont obtenu du premier coup, s'ils peuvent passer le rattrapage ou s'ils ont échoué.

En 2016, 88,6% des candidats ont empoché le diplôme. Avec un tel taux de réussite, "l'échec au bac marginalise", relève Ugo Thomas, secrétaire général du SGL, le premier syndicat lycéen. "Quand on ne l'a pas, on se sent mal vu."

Sans le bac, les portes menant aux études supérieures resteront quasiment toutes fermées.

"Alors, dans un premier temps, la meilleure chose à faire est de se réinscrire et redoubler", assure Gérard Pommier, le président de la fédération de parents Peep.

Depuis la rentrée 2016, les élèves ayant échoué à l'examen sont autorisés, à la rentrée scolaire suivant immédiatement l'échec, à le préparer à nouveau dans l'établissement dans lequel ils étaient scolarisés. Cette décision avait été prise pour éviter le décrochage.

Depuis l'an dernier également, les lycéens généraux et technologiques qui ont échoué au bac ont aussi le droit de conserver, s'ils le demandent, leurs notes aux épreuves écrites supérieures ou égales à 10 sur 20, dans la limite des cinq sessions suivantes. S'ils font ce choix, ils ne pourront toutefois plus prétendre à l'attribution d'une mention à l'examen l'année suivante.

- 'Les plus motivés' -

"Il est vraiment conseillé de redoubler pour être préparé avec des enseignants qui sont au fait du niveau attendu et pour retrouver un collectif de travail", plaide Claire Gueville, secrétaire nationale chargée des lycées au SNES-FSU.

"Cette nouvelle année de terminale peut aussi être mise à profit pour peaufiner son projet professionnel", abonde Gérard Pommier.

Autre solution: repasser le bac en candidat libre. Mais c'est "très difficile de le réussir dans ces conditions, car on n'a plus toute l'aide, le suivi que peut apporter un lycée", prévient Ugo Thomas.

Selon les statistiques du ministère de l'Education, seul un candidat sur deux qui passe le bac en ayant suivi un enseignement à distance ou en s'étant préparé seul obtient le diplôme.

Pour Gérard Pommier, "cela s'adresse vraiment aux lycéens les plus motivés".

"Pour retenter le bac en candidat libre, il faut une grosse capacité de travail, on conseille cette solution seulement lorsqu'il y a peu d'épreuves à repasser", indique pour sa part Myriam Pinard, psychologue au Corep, un centre d'orientation à Paris.

En cas de grosses difficultés dans une ou plusieurs matières, changer de série peut parfois s'avérer une bonne option, en s'inscrivant par exemple en terminale L, après avoir échoué au bac S. "Il peut arriver qu'on conseille de partir sur des filières pro comme le CAP", note aussi Mme Pinard.

A savoir: certains établissements proposent des BTS sans exiger le bac. Mais ils sont souvent hors contrat, donc payants.

Les lycéens recalés peuvent aussi opter pour une capacité en droit ou en gestion, qui donne en deux ans un niveau bac + 1. Certains diplômes d'Etat dans les métiers du social et du paramédical peuvent encore être préparés sans le bac.

Mais, comme le souligne Claire Gueville, "le mieux reste tout de même d'obtenir son bac. Cela garantit la possibilité de poursuivre des études ou de les reprendre plus tard".



PAYS :France
SURFACE :95 %
PERIODICITE :Quotidien



► 3 juillet 2017 - Edition Fil Gen

ito/mra/dar

Afp le 03 juil. 17 à 06 45.